

Il avait été choisi de travailler sur 2 exemples de circuits-courts : AMAP et épicerie solidaire. La représentation que chacun pouvait avoir de l'un ou l'autre exemple, permettait également de saisir l'existence et les formes de cohésion sociale.

### Amap

Quelques amapiens parmi nous, nous ont montré une sorte de confusion qui peut exister sur le fait que dès qu'il y a organisation de consommateurs pour acheter des produits alimentaires (fruits, légumes, viandes ou fromages), on pense « Amap ». Or l'AMAP répond à 3 critères :

- soutien à l'agriculture paysanne ou en bio
- charte éthique avec respect de l'environnement : la marque Amap est déposée et dépend du réseau Alliance Provence ; à ce jour, c'est le seul document officiel sur lequel s'appuie les différentes amap qui souhaitent se référer à une charte.
- relation contractuelle entre consommateurs et producteurs

Trois « visions » se dégagent :

- 1) Une première avec un engagement militant autour du producteur : l'exemple apporté par F. qui montre que c'est avant tout un engagement autour du producteur de la part de personnes déjà engagées par ailleurs dans d'autres associations dans une optique de « vivre ensemble ». L'objectif est bien d'aider à l'installation d'un producteur avec un accompagnement pour aller vers une production bio.
- 2) Une deuxième, avec un engagement plus léger ; celui de soutenir le producteur demeure mais de façon moins prégnante : pas d'idée sur le revenu du producteur, organisation collective pour distribution et partage entre consommateurs de « moments ».
- 3) Une troisième sur un mode plus professionnalisé que l'on va retrouver dans 3 réseaux (IDF, Rhône-Alpes et Alliance Provence).

### Exemple du réseau IDF

Shah-Dia Rayan, salariée du réseau Amap IDF, rappelle que ce réseau accompagne constitution d'Amap (groupe de consommateurs et accueil individualisé des producteurs). Le groupe de départ (moteur) est important à former pour éviter dérive : rôle d'interface. Une Amap n'est pas forcément une association, un groupe informel est possible ; une formation autour de la gouvernance semble primordiale. Il y a une grande biodiversité des groupes. Ce réseau a choisi la charte éthique « Alliance Provence » ; la formation se fait autour de cette charte éthique. C'est donc une charte et non un cahier des charges (pas de label). Néanmoins, cela nécessite du contrôle de façon à garantir l'application de la charte. Le réseau travaille à l'élaboration d'un système de garantie participative appuyé sur la charte de « Nature et Progrès » et de la démarche de la Confédération Paysanne sur l'agriculture paysanne. Ce qui peut expliquer qu'il peut y avoir un démarrage d'Amap avec un producteur pas encore bio.

Ces trois visions mettent en avant une relation particulière entre l'accès à une alimentation de qualité et des producteurs ; cette relation est plus ou moins singulière et porteuse de lien social (consommateurs-producteur ; consommateurs entre eux.)

Si l'Amap semble être de suite la référence quant aux circuits-courts, elle suscite des critiques :

- 1) une première qui met en avant la dépendance forte du producteur vis-à-vis des consommateurs. En effet, celui-ci s'engage pour une durée (selon les Amap, 6 mois ou un an) à fournir à un collectif sa production ; cette dépendance est vécu par certain comme une autre forme d'assujettissement, (Solidarité Paysanne, VCM). Elle entrave l'autonomie du producteur
- 2) une deuxième est que cette forme de contractualisation ne questionne pas la relation marchande qui reste du commerce ; le prix d'un abonnement fait qu'il ne peut s'agir que d'un public ayant des ressources et va éliminer, de fait, les familles à petits budget. L'Amap correspondrait davantage à une approche urbaine.

### **Épicerie solidaire**

L'épicerie solidaire que nous avons différenciée de l'épicerie sociale, est en réalité dans un dispositif d'aide alimentaire ; la différence d'appellation n'existe pas puisque la dénomination est « épicerie sociale et solidaire ». Le réseau ANDES<sup>1</sup> reprend l'appellation « solidaire ».

L'exemple de Solid'Arles comme point de vente collectif et solidaire tente de faire cohabiter des consommateurs à pouvoir d'achats permettant d'accéder à une alimentation de qualité et un public à petits budgets (minima sociaux et travailleurs pauvres).

La plupart des épiceries dites sociales redistribue l'aide alimentaire par cette forme ; cela permet aux familles de choisir certains produits. Cependant, cette forme de distribution s'inscrit dans les circuits longs.

Plusieurs réflexions sont amenées par VCM dont l'aide alimentaire est un axe de travail :

- respect et autonomie des personnes via la contrepartie demandée : renseignements demandés sur le contrôle des ressources par rapport à la durée de l'aide, participation à des ateliers ou des cours de cuisines, de gestion de budget, etc..
- peu de participation de leur part aux choix des produits
- dispositif excluant car spécifique à une population désignée comme pauvre
- aide alimentaire, variable d'ajustement de la lutte contre la pauvreté.
- poser les questions des pratiques dérivantes (produits périmés vendus, escroqueries,...

### **Premières pistes**

Ces deux exemples ont l'avantage de mettre au jour des points d'ancrage opposés :

- circuits courts, alimentation de qualité, public ayant (et décidant) de consacrer des moyens à l'alimentation, soutien à producteur, recherche de lien social
- circuits longs et alimentation dépendant des stocks et intervention du plan d'aide, public à petits budget, assistance à un public dit fragile, critères de qualité difficile à atteindre.

### **Quelle(s) forme(s) prend la cohésion sociale à travers ces exemples ?**

- lien producteurs / consommateurs : lien autour de la ressource économique pour le producteur mais aussi de sa façon de travailler ; le consommateur semble alors « acheter » non pas seulement une production de produits mais aussi une façon de cultiver, d'élever les animaux ; le lien ne serait pas que marchand.
- préoccupation durable autour d'une idée qui serait celle d'un circuit alimentaire plus court et moins dépendant pour les consommateurs et de soutien au maintien d'une petite agriculture (préoccupation partagée)
- la forme de participation par exemple évoquée pour Solid'Arles est de partir de ce qui se passe vraiment pour les gens (paysans en difficulté et familles à petits budgets) et non de passer par des dispositifs institutionnels ; les circuits courts ont une plasticité permettant beaucoup de formes : marchés paysans, épiceries, groupement achats, amap etc...

Un début de grille à travers 3 points :

- 1) Nature du lien (ou des liens) entre producteurs et consommateurs
- 2) Circuit-court comme projet collectif
- 3) Forme de participation, d'engagement, d'implication

Ces 3 points nécessitent que nous les qualifions à travers des critères repérés dans les divers projets où chacun est engagé.

---

<sup>1</sup> <http://www.epiceries-solidaires.org/>